



BON DE COMMANDE - PARTENARIATS 2025
Prestataires situés hors Balcons du Dauphiné
(Territoire limitrophe dans une limite de 15 km hors hébergements et restaurateurs)

RAISON SOCIALE :
Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Mail :

- Mon activité et par conséquent mon siège social sont situés hors de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.
- Je confirme être partenaire de l'Office de Tourisme de mon territoire (préciser le nom de l'OT - obligatoire) :
.....

NB :
- Nous nous réservons le droit de refuser un partenariat hors CC Balcons du Dauphiné pour des raisons de **concurrence ou d'éloignement de notre territoire**.
- Les partenariats sont fermés **aux hébergeurs et aux restaurateurs**.

ACTIVITÉ PRINCIPALE : (Nom et type d'activité)
.....
.....
.....

VOS ENGAGEMENTS

Un partenaire recommandé par l'Office de Tourisme s'engage obligatoirement à :
(merci de cocher toutes les cases)

- Offrir un **accueil chaleureux et de qualité** à la clientèle dans un lieu propre et bien aménagé
- Faire remonter les doléances de ses clients (positives comme négatives) auprès de l'Office de Tourisme
- Être ambassadeur des Balcons du Dauphiné** auprès de ses clientèles afin de faire rayonner notre destination (vous pouvez participer aux éductours organisés tout au long de l'année par l'Office de Tourisme, qui vous fournit gratuitement toute la documentation nécessaire pour renseigner vos clients)
A ce titre :
 - Mettre en évidence dans sa structure, la documentation touristique éditée par l'Office de Tourisme
 - Mettre obligatoirement le lien www.balconsdudauphine-tourisme.com sur son site internet
 - Ajouter le logo Balcons du Dauphiné Tourisme sur ses supports de communication
 - Taguer l'Office de Tourisme et mettre le hashtag #balconsdudauphiné (avec l'accent) sur ses photos Instagram



- Apposer l'autocollant « partenaire de l'Office de Tourisme » (remis début 2025) :
 - Je souhaite recevoir un autocollant classique
 - Je souhaite recevoir un autocollant vitrophanie (qui s'enlève et se repositionne facilement)
- A communiquer à l'Office de Tourisme tout changement intervenant sur son établissement ou ses prestations (nouveaux horaires, tarifs, services, actus...)
- Recevoir la newsletter mensuelle de l'Office de Tourisme sur les animations et les actualités du territoire pour pouvoir renseigner ses clients
- Consulter la newsletter pro réservée aux partenaires de l'Office de Tourisme (vous acceptez, en signant cette charte, d'être destinataire de la newsletter pro mensuelle).
- Répondre à tous les questionnaires de fréquentation de l'Office de Tourisme si votre activité a lieu aux Balcons du Dauphiné
- Participer à au moins un temps fort de l'Office de Tourisme dans l'année : rencontres du jeudi, cafés du tourisme, soirée de lancement, éductours...

TYPE D'OFFRE	SERVICE PAYANT	TARIFS
PROMOTION DIGITALE	- Référencement de votre offre, ainsi que de vos événements, sur le site internet de l'OT via la plateforme APIDAE - Valorisation de votre offre sur les réseaux sociaux (publications thématiques, en fonction de notre calendrier éditorial)	100 €
INTEGRER NOTRE RESEAU	- Invitation aux temps forts de l'Office de Tourisme - Participation aux éductours, rencontres du jeudi, cafés du tourisme...	
OUTILS A VOTRE DISPOSITION	- Accès à l'espace pro - Abonnement à la Newsletter pro	
EDITIONS	- Référencement de votre offre à proximité des Balcons du Dauphiné sur notre guide touristique et de vos événements dans nos agendas	

Total TTC à régler par activité ou site	100 €
--	--------------



Modes de règlement :

- par chèque à l'ordre du Trésor Public
- par virement

Nom et adresse de facturation (si différente de celle de l'établissement)

.....
.....

Votre contact privilégié :

Claire TRILLAT, cheffe de projet tourisme pleine nature, référente partenariats et accueil vélo
Tél. 06 76 57 99 71 - claire.trillat@balconsdudauphine.fr

Date :

Signature et tampon

Depuis le 25 mai 2018 est applicable le Règlement Général de Protection des Données (RGPD-EU n°2016/679), norme européenne qui modifie les modalités de traitement, de transmission, de conservation et d'information des données personnelles nominatives. A ce titre, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à l'établissement et à la gestion des partenariats, à la communication et à l'information par l'envoi de la newsletter.

En cas de cessation de ces activités, l'ensemble des données à caractère personnel seront détruites. La durée de conservation des données est au maximum de 2 ans à compter de la dernière communication.

Toutes nos newsletters sont accompagnées d'un lien de désabonnement et ces demandes sont respectées scrupuleusement, sans délai. Si vous souhaitez avoir accès à l'ensemble des données vous concernant, vous pouvez nous en faire la demande par écrit à tourisme@balconsdudauphine.fr